

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021**

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, **le mardi 6 juillet 2021, à 19h30**, en la salle de Conseil de Dinan Agglomération (8 bd Simone Veil - Dinan), lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 30 juin 2021.

Membres en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LECHIEN (Maire), Laurence LE DU-BLAYO, Bernard LAGREE, Stéphanie MEAL, Jacques TOUMINET, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT (à partir de l'affaire n°3), Chantal BOULOUX, Didier DERU, Joëlle LE GUIFFANT, Yannick HELLIO, Christiane SOQUET, Françoise DESPRES, Dominique ORHANT, René DEGRENNE (Maire délégué), Christine MASSART, Matthieu JOUNEAU, Nathalie MALIDOR, Odile MIEL-GIRESSE, Philippe MORANT, Lydie PATRY, Christelle BOUVIER, Anne-Sophie GUILLEMOT, Charles HOUZE, David BRUNET, Michel FORGET, Stella CORBES, Joris SANSON-COTINIAUX, Gérard de MELLON.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Olivier BOBIGEAT (pouvoir à B. LAGREE, jusqu'à l'affaire n°2), Guy BADOUAL (pouvoir à R. DEGRENNE), Cécile PARIS (pouvoir à Y. HELLIO), Sylvaine CHENE (pouvoir à C. BOULOUX), Jérémie MENAR (pouvoir à D. LECHIEN), Maxime SACHET (pouvoir à L. LE DU-BLAYO), Soilihi ABOUDOU (pouvoir à S. CORBES).

SECRETARE : Joris SANSON-COTINIAUX

*

* *

M. le Maire déclare la séance ouverte et propose Joris SANSON-COTINIAUX comme secrétaire de séance.

La séance est retransmise en direct, par vidéo.

Joris SANSON-COTINIAUX fait l'appel. Le quorum est atteint.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire félicite les membres du conseil municipal qui ont été élus lors des dernières élections départementales et régionales.

M. le Maire annonce qu'une question écrite a été déposée par le groupe Dinan diver'Cité concernant l'attribution des subventions aux associations.

Le relevé de décisions de la séance du 15 juin 2021 est adopté.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Affaire n°1 - URBANISME - Programmation d'aménagement de la place Saint-Sauveur et de ses abords - Présentation par le Cabinet PréAU

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. De valider les conclusions de l'étude de programmation réalisée par l'Atelier PréAU.
2. De valider le programme défini.
3. D'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, signer les pièces de ce marché et en réaliser les paiements afférents.

La discussion à laquelle prirent part M. FORGET, M. DERU, Mme MEAL, Mme MIEL-GIRESSE, Mme LE DU-BLAYO, M. SANSON-COTINIAUX, Mme LE GUIFFANT, Mme DESPRES, M. HELLIO, M. BOUNINNEAU (Atelier PréAU) et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°2 - CONSEIL MUNICIPAL - Mise à jour des commissions, comités de pilotage et délégués du conseil municipal

Rapporteur : Didier LECHIEN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'acter le caractère public du vote, comme prévu dans l'article L.2121-21 du CGCT.
2. De valider la nouvelle composition des instances ci-dessous :

Les commissions d'instruction :

o Commission Transition Ecologique et Aménagements

Laurence LE DU-BLAYO, Jacques TOUMINET, Yannick HELLIO, Guy BADOUAL, Charles HOUZE, Maxime SACHET, Christelle BOUVIER, Cécile PARIS, Bernard LAGREE, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Dominique ORHANT, Sylvaine CHENE, Stéphanie MEAL, Olivier BOBIGEAT, Odile MIEL-GIRESSE, Michel FORGET, Soilihi ABOUDOU.

o Commission Services aux Habitants et Solidarités

Stéphanie MEAL, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Chantal BOULOUX, Nathalie MALIDOR, Matthieu JOUINEAU, Christine MASSART, Lydie PATRY, GUY BADOUAL, Christelle BOUVIER, Philippe MORANT, Jérémie MENAR, Didier DERU, Sylvaine CHENE, Françoise DESPRES, Maxime SACHET, Odile MIEL-GIRESSE, Stella CORBES, Soilihi ABOUDOU.

o Commission Culture et évènementiel

Joëlle LE GUIFFANT, Philippe MORANT, Jacques TOUMINET, Cécile PARIS, Odile MIEL-GIRESSE, David BRUNET, Christine MASSART, Françoise DESPRES, Laurence LE DU-BLAYO, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Anne-Sophie GUILLEMOT, Stella CORBES, Joris SANSON, Gérard de MELLON.

o Commission Finances

Didier DERU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Joëlle LE GUIFFANT, Charles HOUZE, Cécile PARIS, Yannick HELLIO, Christiane SOQUET, Laurence LE DU-BLAYO, Jérémie MENAR, Matthieu JOUINEAU, Lydie PATRY, Christine MASSART, Joris SANSON, Michel FORGET, Gérard de MELLON.

Les commissions obligatoires

○ La commission d'appel d'offres

Président : Le Maire, par délégation : Yannick HELLIO

Membres :

- **5 Titulaires :** Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- **5 Suppléants :** Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Soilihi ABOUDOU

○ La commission des marchés publics

La composition de cette commission est la même que celle de la Commission d'appel d'offres.

Président : Le Maire

Membres :

- **5 Titulaires :** Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- **5 Suppléants :** Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Soilihi ABOUDOU

○ La Commission de délégation de services publics et de concession

La composition de cette commission est la même que celle de la Commission d'appel d'offres.

Président : Le Maire

Membres :

- **5 Titulaires :** Guy BADOUAL, Christiane SOQUET, Cécile PARIS, Olivier BOBIGEAT, Michel FORGET
- **5 Suppléants :** Dominique ORHANT, Matthieu JOUNEAU, Françoise DESPRES, Christelle BOUVIER, Soilihi ABOUDOU

○ La Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Président : le Maire, par délégation : Stéphanie MEAL

10 membres : Stéphanie MEAL, Jacques TOUMINET, Charles HOUZE, Philippe MORANT, Chantal BOULOUX, Bernard LAGREE, Nathalie MALIDOR, Sylvaine CHENE, Soilihi ABOUDOU, Michel FORGET

Les comités de pilotage

○ Comité éthique Vidéoprotection

3 Titulaires : Christine MASSART, Bernard LAGREE, Soilihi ABOUDOU

3 Suppléants : David BRUNET, Lydie PATRY, Jérémie MENAR

○ Comité de pilotage Politique de la ville

Lydie PATRY, Jérémie MENAR, Stéphanie MEAL, Nathalie MALIDOR, Soilihi ABOUDOU

○ Comité de pilotage - Requalification de la place Saint-Sauveur et de ses abords

M. le Maire en tant que Président du COPIL

10 élus municipaux :

- Laurence LE DU-BLAYO, Yannick HELLIO, Bernard LAGREE, Odile MIEL-GIRESSE, Jacques TOUMINET, Cécile PARIS, Charles HOUZE, Dominique ORHANT ;

- Michel FORGET (suppléant : Joris SANSON-COTINIAUX), Gérard de MELLON.

○ **Charte de l'Arbre**

Laurence LE DU-BLAYO, Bernard LAGREE, Anne-Sophie GUILLEMOT, Guy BADOUAL, Jacques TOUMINET, Charles HOUZE, Cécile PARIS, Michel FORGET.

Délégués dans les organismes extérieurs :

○ Collège Vercel :

2 délégués titulaires : Françoise DESPRES et Soilihi ABOUDOU

2 délégués suppléants : David BRUNET et Christine MASSART

Affaire n°3 - FINANCES - Budget Ville 2021 - Attribution de subventions à des associations

Rapporteur : Didier DERU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

Centre français de secourisme 22 (CFS22)	230 €
Conférence de Saint Vincent de Paul	450 €
France ADOT 22	50 €
Secours catholique Caritas	450 €
Un pas en avant	4 000 €

2. La dépense en résultant est inscrite au budget principal, en section de Fonctionnement – chapitre 65 – article 6574.

La discussion à laquelle prirent part M. FORGET, M. DERU, M. JOUNEAU, M. MORANT, Mme LE GUIFFANT et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°4 - MUSÉE - Demande de subvention Fonds Régional d'Aide à la Restauration (F.R.A.R.) pour la restauration d'œuvres d'art

Rapporteur : Joëlle LE GUIFFANT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** de solliciter l'aide financière du F.R.A.R. pour financer les restaurations d'œuvres, comme présenté ci-dessous :

	Coût total HT (en euro)	Aide versée par le F.R.A.R. (en euro)	Coût pour la Ville de Dinan(en euro)
François Bonvin, <i>La porte du Jerzual</i> , 1871, huile sur panneau de bois	1 000,00 €	600,00 €	400,00 €
François Gombeaux, <i>La porte du Jerzual</i> , 2 nd e moitié du XIX ^e siècle, huile sur toile	1 300,00€	780,00 €	520,00 €

Charles Meere, <i>Vue de Dinan depuis le viaduc</i> , 1923, huile sur toile	3 508,00 €	2 104,80 €	1 403,20 €
Total	5 808,00 €	3 484,80 €	2 323,20 €
Répartition	100 %	60 %	40 %

Affaire n°5 - AFFAIRES IMMOBILIERES - Acquisition de parcelles appartenant à M. Francis Lucas (Vallée des Granges)

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'accepter l'acquisition, auprès de M. Francis Lucas, des parcelles AE 152 de 2 426 m², AE 153 de 837 m², AE 234 de 4 282 m² et AE 239 de 2 552 m² à un prix de 3 500 euros.
2. D'autoriser M. le Maire à conclure l'acte d'acquisition et tous les documents se rapportant à cette affaire, les frais correspondants étant à la charge de la commune.

La discussion à laquelle prirent part M. FORGET, Mme LE DU-BLAYO et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°6 - AFFAIRES IMMOBILIERES - Acquisition de parcelles appartenant à Mme Monique Cotiniaux (vallée des Granges)

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'accepter l'acquisition, auprès de Mme Monique Cotiniaux, des parcelles AR 19 (avenue de la Grande Haye) de 937 m², AE 148 (Vallée des Granges) de 336 m², AH 32 (Vallée des Granges) de 2 995 m², à un prix de 1 500 euros.
2. D'autoriser M. le Maire à conclure l'acte d'acquisition et tous les documents se rapportant à cette affaire, les frais correspondants étant à la charge de la commune.

Affaire n°7 - AFFAIRES IMMOBILIERES - Acquisition d'un terrain appartenant à M. Frédéric Le Chequer (rue du Bas Bourgneuf)

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'accepter l'acquisition, auprès de M. Frédéric Le Chequer, la parcelle de 268 m² à un prix de 27 450 euros.
2. D'autoriser M. le Maire à conclure l'acte d'acquisition et tous les documents se rapportant à cette affaire, les frais correspondants étant à la charge de la commune.

Affaire n°8 - AFFAIRES IMMOBILIERES - Vente d'un terrain nu situé 5, rue Michel à Dinan

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. De céder à M. Yvonnick Boivin, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, la parcelle située 5 rue Michel, d'une surface de 145 m², au prix de 22 500 €.
2. D'autoriser M. le Maire à conclure tous les actes se rapportant à cette vente, les frais correspondants étant à la charge de l'acquéreur.

Affaire n°9 - AFFAIRES GENERALES - Transfert amiable de propriété - rue Roger Vercel - Parcelles Section AO n° 688, 690 et 700

Rapporteur : Jacques TOUMINET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'accepter le transfert amiable de propriété des trois parcelles AO 688, 690 et 700 entre les propriétaires du lotissement et la commune de Dinan.
2. De classer ces trois parcelles dans le domaine public et de les intégrer dans la voirie communale.
3. D'autoriser M. le Maire à conclure l'acte notarié et tous les documents se rapportant à cette affaire, les frais correspondants étant à la charge de la Ville.

Affaire n°10 - RESSOURCES HUMAINES - Nomination des assistants de prévention

Rapporteur : Didier LECHIEN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** d'autoriser M. le Maire à nommer 6 assistants de prévention au sein des services de la Ville.

Affaire n°11 - RESSOURCES HUMAINES - Créations de postes

Rapporteur : Didier LECHIEN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** :

1. D'approuver la création d'emplois permanents : assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B filière culturelle), agent de maîtrise (catégorie C+, filière technique), policier municipal, gestionnaire Ressources Humaines, acheteur public et de valider le recrutement contractuel du poste de coordinateur de projets – axe senior inclusions.
2. D'autoriser M. le Maire à recruter des agents contractuels, dans les conditions fixées par l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée.
3. D'inscrire les crédits correspondants au budget.

La discussion à laquelle prirent part M. DERU et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°12 - DINAN AGGLOMERATION - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation de membres

Rapporteur : Didier LECHIEN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITE** de désigner Didier DERU conseiller titulaire et Christiane SOQUET conseillère suppléante, comme membres de la CLECT.

Affaire n°13 - DINAN AGGLOMERATION - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets au titre de l'année 2019

Rapporteur : Yannick HELLIO

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités de 2019.

La discussion à laquelle prirent part M. FORGET, M. HELLIO, M. DERU et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

L'ordre du jour est épuisé. M. le Maire clôt la séance.

La séance est levée à 22 heures.